

Brevet informatique et internet – Collège

Référence : <http://www.education.gouv.fr/bo/2006/42/MENE0602673C.htm>

Nom : _____ Prénom : _____ Classe : _____

Domaine 1 : S'approprier un environnement informatique de travail.

C. P. : Un environnement informatique permet d'acquérir, stocker, traiter des données codées pour produire des résultats. Les environnements informatiques peuvent communiquer entre eux et en particulier en réseau.

Objectifs : Utiliser son espace de travail dans un environnement réseau.

L'élève doit être capable d' :

- utiliser, gérer des espaces de stockage mis à sa disposition,
- utiliser les périphériques à disposition,
- utiliser les logiciels et les services à disposition.

C.1.1 : Je sais m'identifier sur un réseau ou un site et mettre fin à cette identification.

C.1.2 : Je sais accéder aux logiciels et aux documents disponibles à partir de mon espace de travail.

C.1.3 : Je sais organiser mes espaces de stockage.

C.1.4 : Je sais lire les propriétés d'un fichier : nom, format, taille, dates de création et de dernière modification.

C.1.5 : Je sais paramétrer l'impression (prévisualisation, quantité, partie de documents...).

C.1.6 : Je sais faire un autre choix que celui proposé par défaut (lieu d'enregistrement, format, imprimante...).

Domaine 2 : Adopter une attitude responsable.

C. P. : Des lois et des règlements régissent l'usage des TIC. La validité des résultats est liée à la validité des données et des traitements informatiques.

Objectifs : Être un utilisateur averti des règles et des usages de l'informatique et de l'internet.

L'élève doit être capable de :

- connaître et respecter les règles élémentaires du droit relatif à sa pratique,
- protéger sa personne et ses données,
- faire preuve d'esprit critique face à l'information et à son traitement,
- participer à des travaux collaboratifs en connaissant les enjeux et en respectant les règles.

C.2.1 : Je connais les droits et devoirs indiqués dans la charte d'usage des TIC et la procédure d'alerte de mon établissement.

C.2.2 : Je protège ma vie privée en ne donnant sur internet des renseignements me concernant qu'avec l'accord de mon responsable légal.

C.2.3 : Lorsque j'utilise ou transmets des documents, je vérifie que j'en ai le droit.

C.2.4 : Je m'interroge sur les résultats des traitements informatiques (calcul, représentation graphique, correcteur...).

C.2.5 : J'applique des règles de prudence contre les risques de malveillance (virus, spam...).

C.2.6 : Je sécurise mes données (gestion des mots de passe, fermeture de session, sauvegarde).

C.2.7 : Je mets mes compétences informatiques au service d'une production collective.

Domaine 3 : Créer, produire, traiter, exploiter des données.	
C. P. : L'adéquation entre la nature des données et le type de logiciel détermine la pertinence du résultat des traitements.	
Objectifs : Composer un document numérique.	
L'élève doit être capable de : – saisir et mettre en page un texte, – traiter une image, un son ou une vidéo, – organiser la composition d'un document, prévoir sa présentation en fonction de sa destination, – différencier une situation simulée ou modélisée d'une situation réelle.	
C.3.1 : Je sais modifier la mise en forme des caractères et des paragraphes, paginer automatiquement.	
C.3.2 : Je sais utiliser l'outil de recherche et de remplacement dans un document.	
C.3.3 : Je sais regrouper dans un même document plusieurs éléments (texte, image, tableau, son, graphique, vidéo...).	
C.3.4 : Je sais créer, modifier une feuille de calcul, insérer une formule.	
C.3.5 : Je sais réaliser un graphique de type donné.	
C.3.6 : Je sais utiliser un outil de simulation (ou de modélisation) en étant conscient de ses limites.	
C.3.7 : Je sais traiter un fichier image ou son à l'aide d'un logiciel dédié notamment pour modifier ses propriétés élémentaires.	

Domaine 4 : S'informer, se documenter.	
C. P. : Les outils de recherche utilisent des critères de classement et de sélection de l'information.	
Objectifs : Chercher et sélectionner des informations pertinentes, en prenant en compte les richesses et les limites des ressources d'internet, pour répondre à une demande.	
L'élève doit être capable de : – consulter des bases documentaires en mode simple (plein texte), – identifier, trier et évaluer des ressources, – chercher et sélectionner l'information demandée.	
C.4.1 : Je sais rechercher des références de documents à l'aide du logiciel documentaire présent au CDI.	
C.4.2 : Je sais utiliser les fonctions principales d'un logiciel de navigation sur le web (paramétrage, gestion des favoris, gestion des affichages et de l'impression).	
C.4.3 : Je sais utiliser les fonctions principales d'un outil de recherche sur le web (moteur de recherche, annuaire...).	
C.4.4 : Je sais relever des éléments me permettant de connaître l'origine de l'information (auteur, date, source...).	
C.4.5 : Je sais sélectionner des résultats lors d'une recherche (et donner des arguments permettant de justifier mon choix).	

Domaine 5 : Communiquer, échanger.	
C. P. : Il existe des outils de communication permettant des échanges en mode direct ou en mode différé.	
Objectifs : Communiquer, échanger et publier avec les technologies de l'information et de la communication.	
L'élève doit être capable de : – écrire, envoyer, diffuser, publier, – recevoir un commentaire, un message, y compris en pièce jointe, – exploiter les spécificités de différentes situations de communication en temps réel ou différé.	
C.5.1 : Lorsque j'envoie ou je publie des informations, je réfléchis aux lecteurs possibles en fonction de l'outil utilisé.	
C.5.2 : Je sais ouvrir et enregistrer un fichier joint à un message ou à une publication.	
C.5.3 : Je sais envoyer ou publier un message avec un fichier joint.	
C.5.4 : Je sais utiliser un carnet d'adresses ou un annuaire pour choisir un destinataire.	

Pour obtenir le B2i – collège, il faut valider 23 des 29 compétences ci-dessus.